CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E114421** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE 17/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/2003

Raison sociale : DONCHE SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/03/2023

Capital : 100 000

39 ROUTE DE BARON
74250 SAINT-JEAN-DE-THOLOME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY

Siret : 445 221 054 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8402770

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 174068784 M 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 174068784 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/07/2026

Téléphone : 04 50 95 15 18 **Fax :**

Portable : 06 32 11 39 25

Responsabilité légale :
DONCHE NICOLAS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : donche.sarl@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 756 485 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	20/09/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	4	30/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/08/2026 10:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E114421** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE **17/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/01/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/03/2023
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY

Siret : **445 221 054 00015**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8402770
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 174068784 M 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 174068784 M 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 02/07/2026

Raison sociale : **DONCHE SARL**

39 ROUTE DE BARON
74250 SAINT-JEAN-DE-THOLOME

Téléphone : 04 50 95 15 18 **Fax :**
Portable : 06 32 11 39 25
Site Internet :
E-mail : donche.sarl@orange.fr
Responsabilité légale :
DONCHE NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	30/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/08/2026 10:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.